

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2013

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Catherine GRATON, Christophe CHENE, Jean-Michel ABLINE, Denis CHARRON, André EMERIAU, Fabienne COLAS, Jean-Pierre PASQUIER.

Absents excusés : Olivier SIELLER, Joëlle CHAPIN.

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 septembre 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2013

Aucune observation n'est émise.

2) INTERCOMMUNALITÉ

➤ Compte rendu sommaire des Commissions Intercommunales

Aucune réunion de commission intercommunale n'a eu lieu depuis le précédent conseil.

➤ Groupement de commandes papier photocopieur

Le marché précédent arrive à terme fin janvier 2014. Afin de réaliser des économies d'échelle, il apparaît de bonne gestion pour les collectivités du territoire de se constituer en groupement de commandes, pour acheter du papier pour les photocopieurs. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une convention constitutive du groupement entre Montrevault Communauté et les communes intéressées. Les crédits seront inscrits au budget 2014 et suivants. **Le Conseil Municipal décide d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Montrevault Communauté et les communes du territoire intéressées et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention constitutive.**

3) URBANISME – VOIRIE - ASSAINISSEMENT

➤ DIA

La Commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur les biens ci-dessous :

- Parcelle A n° 699 - superficie 537 m² - 2 bis rue de l'Evre
- Parcelles A n° 1411, 1414, 1412 ½ indivise, 1413 ¼ indivise - superficie 321 m² - Le Bourg

➤ PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

1) PADD (Projet Aménagement Développement Durable)

Une présentation du PADD pour le Conseil Municipal aura lieu le mercredi 2 octobre 2013 à 18 H 30 à la Mairie. Il s'agit d'un document d'orientation qui conditionne le contenu du PLUI.

2) Désignation de représentants auprès de trois nouveaux groupes de travail

3 nouveaux groupes de travail vont être mis en place pour réfléchir aux zonages à mettre en place et commencer à élaborer le règlement à l'intérieur de ceux-ci. Il s'agit des groupes : **Développement Economique et Commerces**, élu représentant Denis CHARRON, **Agriculture Trame Verte et Bleue et Paysages**, élu représentant André EMERIAU, **Centralités et agglomérations**, élu représentant Louis VINCENT.

➤ Lotissement « Les Jardins de la Fontaine »

Le permis d'aménager du lotissement a été soumis à l'avis du Pays des Mauges, chargé de vérifier la conformité du projet par rapport au SCoT. Celui-ci a émis un avis de réserve du fait que le permis ne respecte pas la densité minimum de 14 logements par hectare et demande de prévoir un fourreau en attente pour les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

➤ Liaison Douce entre Saint Rémy et Le Fuilet

La commune se renseigne auprès du Conseil Général pour l'éventuel projet d'une liaison douce (piétonne et cycliste) entre Saint Rémy et Le Fuilet.

4) BATIMENTS

➤ Salle Polyvalente

Les travaux de rénovation de la Salle Polyvalente sont terminés. Le règlement de la salle a été modifié. La commission bâtiments propose d'augmenter les tarifs cautions de la salle. **Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs cautions de la salle polyvalente pour toutes nouvelles réservations, comme suit, 80 € pour le non respect du règlement et 700 € pour les dégâts de matériel.**

➤ Mairie

Les ouvertures de la façade arrière de la Mairie vont être changées. Les travaux concernant le changement de système de chauffage vont débuter prochainement.

5) SIEMML

➤ Fonds de concours à verser

Un « fonds de concours », d'un montant de 399.84 € HT, est à verser au SIEMML concernant des travaux de réparation d'appareils accidentés du réseau d'éclairage public. **Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au versement de fonds de concours.**

6) PERSONNEL

➤ Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2013

A la suite de l'obtention d'un examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, par l'un des agents administratifs de la commune, il est proposé d'ouvrir ce poste afin de nommer cet agent au 1^{er} septembre 2013. **Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.**

7) AFFAIRES DIVERSES

➤ Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 17 novembre 2013.

➤ Prochain Conseil Municipal jeudi 17 octobre 2013 à 20H15.

Affiché le 20 septembre 2013.